	Date	Statu	Evolutions
A	24/07/2026	Bpa	Création du document

PIECE N°5 : DEMANDE DE DEFRICHEMENT

KNDS Ammo France

Site de LA CHAPELLE SAINT-URSIN (18)

Projet « KNDS Ammo France 2035 »

KAFPRE0001NT0022-0026A — Référence primaire

A — Ind.

Résumé d'auteur **:** Ce document présente la demande de défrichement du Projet « KNDS Ammo France 2035 ».

Original : **Inf.** [X] **Papier** [ ]

Classification : Sans classification

	Rédacteur	**Responsable prévention des risques**	**Chef d'établissement**
Nom	F. RODENBURG	C. FABRI	C. SCAGLIOLA
Sigle	KAF / DIRCh / SP	KAF / DIRCh / SP	KAF / DIRCh / DIRCh
Date	24/07/2026	24/07/2026	24/07/2026
Visa	RODENBURG Fabrice 2026.07.24 07:34:04 +02'00'	FABRI Carine 2026.07.24 07:58:34 +02'00'	Charles SCAGLIOLA 2026.07.24 10:05:53 +02'00'

Ce document est la propriété de KNDS.
Les informations qu'il contient ne peuvent être utilisées, reproduites ou communiquées sans son accord préalable écrit de l'autorité émettrice.

ETAT DES MISES A JOUR

Les modifications successives apportées à ce document sont les suivantes :

Date	Indice	Modifications	Auteur
24/07/2026	A	Création du document	F. RODENBURG

Ce document est la propriété de KNDS.
Les informations qu'il contient ne peuvent être utilisées, reproduites ou communiquées sans son accord préalable écrit de l'autorité émettrice.

1 INTRODUCTION _____ **4**

2 COMPOSITION DE LA DEMANDE _____ **4**

Ce document est la propriété de KNDS.
Les informations qu'il contient ne peuvent être utilisées, reproduites ou communiquées sans son accord préalable écrit de l'autorité émettrice.

1 INTRODUCTION

Dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation environnementale, la demande de défrichement est une pièce spécifique du dossier.

Cette demande couvre l'ensemble des composantes du Projet de la phase une.

Ces opérations seront réalisées dans les 3 années à compter de la délivrance de cette autorisation.

2 COMPOSITION DE LA DEMANDE

Cette demande de défrichement comprend les documents suivants :

- CERFA de demande défrichement ;
- Délégation de signature du demandeur ;
- Déclaration du demandeur indiquant si, à sa connaissance, les terrains ont été ou non parcourus par un incendie durant les quinze années ;
- Plan de situation ;
- Plans cadastraux des zones concernées par le défrichement;
- Extrait cadastral de la commune de La Chapelle Saint Ursin ;
- Extrait cadastral de la commune de Morthomiers ;
- KBIS.

Ce document est la propriété de KNDS.
Les informations qu'il contient ne peuvent être utilisées, reproduites ou communiquées sans son accord préalable écrit de l'autorité émettrice.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

cerfa

N° 13632*12

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier

(AVANT DE REMPLIR CETTE DEMANDE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE D'INFORMATION)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale Des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situent les défrichements ou à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (deaaf) pour les drom-com , selon l'une des modalités suivantes :

1- par courrier EN RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la D(E)A(A)F, contre un récépissé de dépôt

3- par téléprocédure accessible par internet : https://foret.national.agri/teleprocedures-foret/

Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, vEUILLEZ CONSERVER UN EXEMPLAIRE de votre demande.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

POUR TOUS LES BÉNÉFICIAIRES (LA LISTE DES PIÈCES À JOINDRE FIGURE EN PAGE 3)

N° SIRET : 33994646900121 ou N° PACAGE : |__|__|__|__|__|__|__|__| ou

N° NUMAGRIT* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| ou si aucun numéro attribué, cocher la case → ☐

**attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET*

POUR LES BÉNÉFICIAIRES PERSONNES PHYSIQUES (JOINDRE PIÈCE 11, LE CAS ÉCHÉANT)

Nom, prénom du bénéficiaire : Madame ☐ Monsieur ☐ _____

né(e) le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__| à : _____ dépt : |__|__|__| Pays : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande, le cas échéant : _____

POUR LES BÉNÉFICIAIRES EN INDIVISION (JOINDRE PIÈCE 11)

Nom de l'indivision bénéficiaire : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame ☐ Monsieur ☐ _____

né(e) le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__| à : _____ dépt : |__|__|__| Pays : _____

POUR LES BÉNÉFICIAIRES PERSONNES MORALES (JOINDRE PIÈCE 12 OU 13)

Raison sociale et type de société ou collectivité bénéficiaire : KNDS Ammo France

Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demande : SCAGLIOLA Charles

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : RODENBURG Fabrice

2 - COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Adresse du bénéficiaire : ROUTE DE VILLENEUVE complément d'adresse : _____

Code postal : 18570 Commune : LA CHAPELLE SAINT URSIN

Coordonnées de contact du bénéficiaire ☐ ou de son représentant ☐ ou de son responsable de projet ☐ (cocher la case correspondante) :

Téléphone : 0248687171 |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Mél : _____

3 - LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (JOINDRE PIÈCE 1 ET 2)

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : BOIS DE LA CORNE (bois de plus de 30 ans)

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
18 - NORTHOMIERS	A	0189	11 ha 28 a 00 ca (m²)	5 ha 56 a 43 ca (m²)	Veb / EBC
18 - NORTHOMIERS	A	0190	2 ha 65 a 60 ca (m²)	7 a 29 ca (m²)	Veb / EBC
18 - NORTHOMIERS	A	0398	12 ha 35 a 80 ca (m²)	2 a 58 ca (m²)	Veb
18 - NORTHOMIERS	A	0403	66 ha 40 a 40 ca (m²)	11 ha 31 a 56 ca (m²)	Veb/EBC
18 - NORTHOMIERS	A	0406	3 ha 96 a 24 ca (m²)	1 ha 64 a 17 ca (m²)	Veb
18 - NORTHOMIERS	A	0437	2 ha 80 a 55 ca (m²)	6 a 46 ca (m²)	Veb
18 - NORTHOMIERS	A	0460	23 ha 84 a 00 ca (m²)	1 ha 13 a 23 ca (m²)	Veb / EBC
			ha a ca (m²)	ha a ca (m²)	
			ha a ca (m²)	ha a ca (m²)	
			ha a ca (m²)	ha a ca (m²)	
			ha a ca (m²)	ha a ca (m²)	
			ha a ca (m²)	ha a ca (m²)	
			ha a ca (m²)	ha a ca (m²)	
			ha a ca (m²)	ha a ca (m²)	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

4 - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : 13 ha 34 a 02 ca (1ca = 1m²)

N° du département unique ou principal des travaux 18

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 ___ N° de département 3 ___

Destination principale des terrains après défrichement *(pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...)* : bâtiments industriels et voiries associées.

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") : ☒

Autres autorisations ou déclarations déjà déposées relatives au projet (cocher la case si "aucune") : ☐

Type : ___ Date de dépôt : ___ Nom de l'autorité administrative : ___

Type : ___ Date de dépôt : ___ Nom de l'autorité administrative : ___

5 - PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT (SI DIFFÉRENT DE LA PAGE 1) : (JOINDRE PIÈCE 3 ET 8 SI AYANTS DROIT)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (INDIVISAIRE, USUFRUITIER, NU-PROPRIÉTAIRE, PLEINE PROPRIÉTÉ. COPROPRIÉTAIRE)	ADRESSE	TÉLÉPHONE

6 - LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000ème ou au 1/50000ème) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous bénéficiaires	☒
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (tout ce qui changera de vocation temporairement ou à terme - aires de travail, accès, stationnements, réseaux, lot à bâtir entier pour les projets urbanistiques...)) ;	Tous bénéficiaires	☒
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous bénéficiaires	☒
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	☐
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	☐
6	• Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact après examen au cas par cas ; *ou dans le cas contraire :* • Etude d'impact ;	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha*	☒
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha*	☐
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le bénéficiaire ;	Bénéficiaires non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	☐
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le bénéficiaire peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	☐
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le bénéficiaire bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	☐
Habilitation du signataire à déposer la demande :			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaire, indivisions	
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	☒
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	☐

7 - ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : SCAGLIOLA Charles

☒ **certifie avoir pouvoir pour représenter le bénéficiaire dans le cadre de la présente formalité ;**

☒ **certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;**

☒ **certifie *avoir pris connaissance et, le cas échéant informé mon mandataire, des dispositions relatives au Règlement Déforestation de l'Union Européenne (RDUE), dont l'entrée en application est prévue le 30/12/2026.***

Celui-ci interdit de commercialiser :

- les bois issus de l'opération de conversion, après le 31/12/2020, de la forêt pour un usage agricole, quelle que soit la production agricole (l'autoconsommation des bois reste possible),*

- les bovins de l'exploitation nourris à partir de terres défrichées (prairie pâturée) après le 31/12/2020, et des bâtiments construits sur ces terrains,

- le soja, le café, le cacao, l'huile de palme et l'hévéa cultivés sur des terres défrichées après le 31/12/2020.

**La forêt au sens du RDUE est une étendue de plus de 0,5 ha caractérisée par un peuplement d'arbres d'une hauteur supérieure à 5 mètres et par un couvert forestier de plus de 10 %, ou par un peuplement d'arbres pouvant atteindre ces seuils in situ (voir définition FAO).*

☒ **Au nom du bénéficiaire indiqué dans l'encadré 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées dans l'encadré 3 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage au respect des conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.**

Fait le 13/07/2026

KNDS Ammo France
BP 19
Route de Villeneuve
18570 LA CHAPELLE SAINT URSIN

cachet** (le cas échéant) **et signature du bénéficiaire ou de son représentant

C. SCAGLIOLA

*RDUE : Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts https://www.deforestationimportee.ecologie.gouv.fr/reglement-europeen-contre-la-deforestation-et-la-degradation-des-forets/article/reglement-europeen-contre-la-deforestation-et-la-degradation-des-forets

8 - MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande

DELEGATION DE SIGNATURE

Je soussigné, **Dominique GUILLET**, agissant en qualité de Président de la société KNDS Ammo France, Société par Actions Simplifiées au capital de 52 270 980 EUR, ayant son siège social au 13 route de la Minière à Versailles, immatriculée sous le numéro 339 946 469 RCS Versailles, ci-après dénommée la « Société »,

Délègue par les présentes, ma signature à :

Charles SCAGLIOLA
Chef d'Etablissement KNDS Ammo France de la Chapelle

A l'effet de signer, au nom et pour le compte de KNDS Ammo France, dans le strict respect des procédures internes de la Société et conformément à la législation et réglementation applicables, toutes demandes de permis de construire portant sur le site KNDS Ammo France de la Chapelle.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa date de signature et restera en vigueur jusqu'à la cessation, pour quelque cause que ce soit, des fonctions de Monsieur Charles SCAGLIOLA telles que décrites en tête des présentes, ou jusqu'à leur révocation.

Fait à Versailles, le 22 avril 2026,
En deux exemplaires

lu et approuvé -
Bon pour acceptation
des présents pouvoirs.

Dominique GUILLET
Président

Charles SCAGLIOLA

(faire précéder la signature de la mention :
"lu et approuvé - Bon pour acceptation des présents pouvoirs)

KNDS

Affaire suivie par :
Fabrice RODENBURG
KAF / DIRCh / SP

KNDS Ammo France
Etablissement de la Chapelle Saint Ursin
Route de Villeneuve, BP13
18570 LA CHAPELLE SAINT URSIN
E-Mail : fabrice.rodenburg@knds.fr
T : +33 (0) 2 45 41 10 25
M : +33 (0) 6 58 69 36 01

La Chapelle Saint Ursin, le 20/07/2026

N/Réf. : KAFPRE0001LT0026-0026 A
V/Réf. : /
Objet : Attestation sur l'honneur relative à l'absence d'incendie sur le site du projet

La société KNDS Ammo France, dans le cadre de son projet d'extension, sera demandeuse d'une autorisation de défrichement portant sur une partie des parcelles OA0189, OA0190, OA0398, OA0403, OA0406, AO0437 et OA0460, situées sur la commune de Morthomiers.
Selon notre connaissance du site, je déclare sur l'honneur :

- Que les parcelles, OA0398, OA0403, OA0406, AO0437 et OA046, n'ont pas été parcourues par un incendie au cours des quinze dernières années ;
- Que les parcelles, OA0189 et OA0190, ont été parcoures par un incendie en date du 08 juillet 2026.

Cette déclaration est faite en toute bonne foi, sur la base des éléments d'information disponibles à ce jour.

Charles
SCAGLIOLA
2026.07.20
11:36:54 +02'00'

Charles SCAGLIOLA
Chef d'établissement
KNDS Ammo France
Etablissement de La Chapelle Saint-Ursin



KNDS

Projet KNDS Ammo France 2035

Légende :

- Site KNDS
- Rayon d'affichage 3 km
- Limite communale

Sources : ADMIN EXPRESS®-©IGN
Fond de carte : Plan IGN v2

Date de réalisation : 22/07/2026

EODD ingénieurs conseils

EODD 2026 © Tous droits réservés

PLAN DU SITE

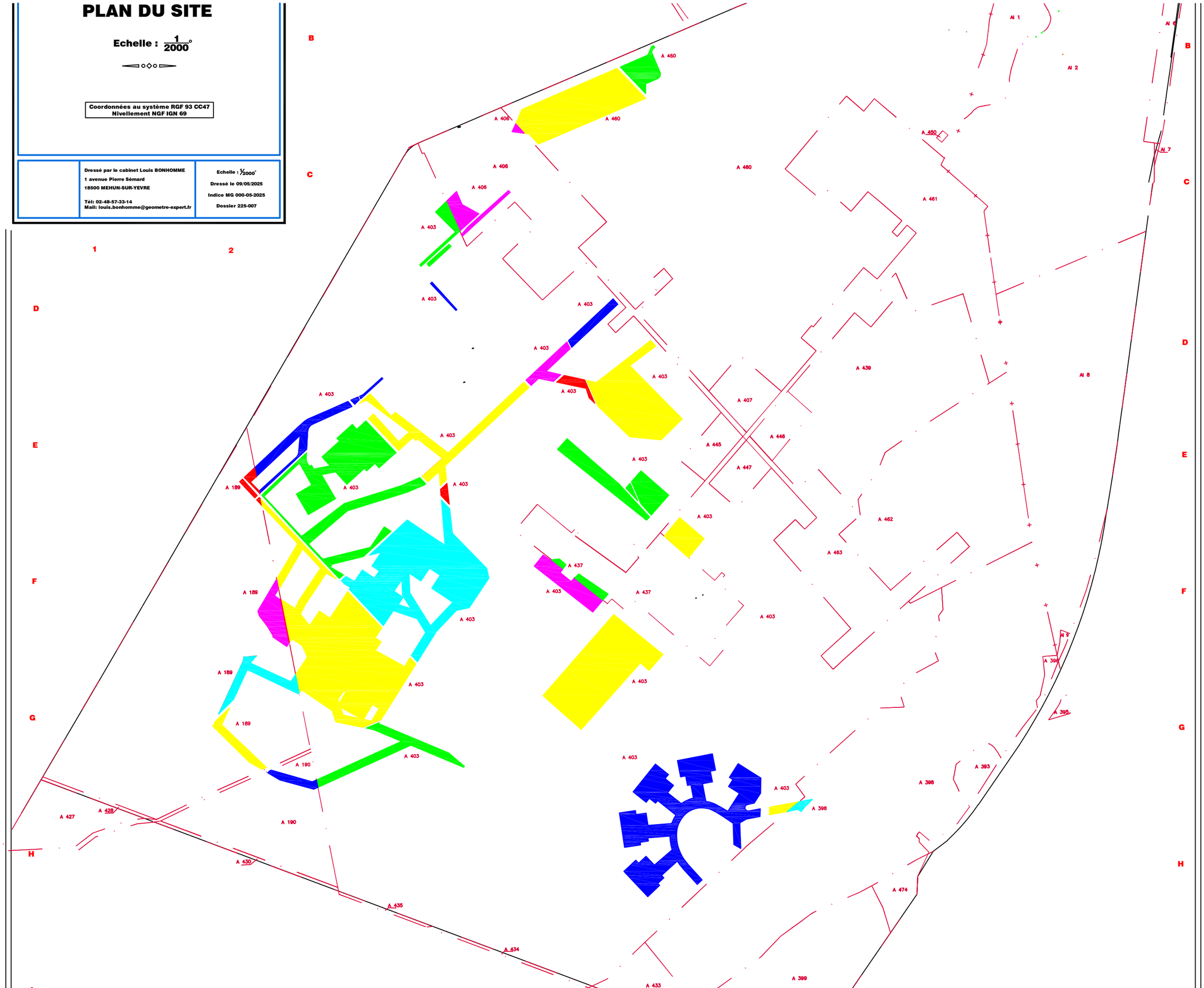
Echelle : 1/2000°

Coordonnées au système RGF 93 CC47
Nivellement NGF IGN 69

Dressé par le cabinet Louis BONHOMME
1 avenue Pierre Sémard
18500 MEHUN-SUR-YEVRE

Tél: 02-48-57-33-14
Mail: louis.bonhomme@geometre-expert.fr

Echelle : 1/2000°
Dressé le 09/05/2025
Indice MG 000-05-2025
Dossier 225-007



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance technique du SPDC
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 12/03/2026
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : LBMB NOTAIRES

SF2622695472

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 018 *Commune :* 050 LA CHAPELLE SAINT URSIN

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AI	0001			LES CHANIERES	1ha25a92ca					
AI	0002			169 RTE DE VILLENEUVE	10ha50a82ca					
AI	0004			LES CHANIERES	0ha05a23ca					
AI	0005			LES CHANIERES	0ha12a74ca					
AI	0006			LES CHANIERES	0ha73a60ca					
AI	0007			LES CHANIERES	0ha01a12ca					
AI	0008			LES CHANIERES	7ha49a82ca					
AI	0009			LES CHANIERES	0ha03a85ca					
ZE	0017			LE CHAMP DE LA DISPUTE	0ha90a97ca					
ZE	0018			LE CHAMP DE LA DISPUTE	0ha20a12ca					

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

SPDC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance technique du SPDC
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 26/03/2026
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : LBMB NOTAIRES

SF2622927632

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 018 *Commune :* 157 MORTHOMIERS

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
A	0189			BOIS DES CHEMINEES	11ha28a00ca					
A	0190			BOIS DES CHEMINEES	2ha65a60ca					
A	0393			LES TAVELIERES	0ha38a80ca					
A	0395			LES TAVELIERES	0ha04a60ca					
A	0396			LES TAVELIERES	0ha09a90ca					
A	0398			LES GRANDES TAVELIERES	12ha35a80ca					
A	0399			BOIS TARROT	3ha77a20ca					
A	0403			BOIS DE LA CORNE	66ha40a40ca					
A	0406			BOIS DE LA CORNE	3ha96a24ca					
A	0407			BOIS DE LA CORNE	0ha59a89ca					
A	0427			BOIS DES CHEMINEES	1ha13a20ca					

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

SPDC

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 018 *Commune :* 157 MORTHOMIERS

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
A	0428			BOIS DES CHEMINEES	0ha06a60ca					
A	0430			BOIS DES CHEMINEES	0ha11a82ca					
A	0432			LA PREUGNE	0ha11a85ca					
A	0433			LA PREUGNE	0ha98a40ca					
A	0434			BOIS DE LA CORNE	0ha07a63ca					
A	0435			BOIS DE LA CORNE	0ha05a60ca					
A	0437			BOIS DE LA CORNE	2ha80a55ca					
A	0438			BOIS DE LA CORNE	0ha00a90ca					
A	0439			BOIS DE LA CORNE	5ha42a00ca					
A	0445			BOIS DE LA CORNE	0ha44a07ca					
A	0446			BOIS DE LA CORNE	0ha42a70ca					
A	0447			BOIS DE LA CORNE	0ha22a27ca					
A	0450			BOIS DE LA CORNE	0ha01a50ca					
A	0460			BOIS DE LA CORNE	23ha84a00ca					
A	0461			BOIS DE LA CORNE	5ha78a80ca					
A	0462			BOIS DE LA CORNE	5ha07a20ca					
A	0463			BOIS DE LA CORNE	2ha52a90ca					
A	0474			BOIS TARROT	0ha36a10ca					
B	0044			BRUYERE DU BOIS DES BORDES	12ha14a45ca					
B	0047			BOIS DES BORDES	1ha26a00ca					
B	0063			BOIS DE LA CORNE DU CROT R	0ha12a90ca					
B	0124			CHAMP DU PUITS DIGNOUX	5ha44a20ca					

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 018 *Commune :* 157 MORTHOMIERS

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
B	0125			BOIS DE LA CORNE DU CROT R	10ha57a00ca					
B	0139			BOIS DES BORDES	0ha22a92ca					
B	0140			BOIS DES BORDES	0ha22a36ca					
B	0141			BOIS DES BORDES	11ha05a17ca					
B	0239			BOIS DES BORDES	5ha45a94ca					
B	0241			BOIS DES BORDES	3ha50a48ca					

Greffe du Tribunal des Activités Économiques de Versailles
1 PL ANDRE MIGNOT
RP 1125
78011 VERSAILLES CEDEX

Code de vérification : dEOzQtkb8l
https://controle.infogreffe.fr/controle

N° de gestion 1990B03196

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 11 mars 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	339 946 469 R.C.S. Versailles
Date d'immatriculation	26/11/1990
Transfert du	R.C.S. de Nanterre en date du 01/11/1990
Dénomination ou raison sociale	**KNDS Ammo France**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	52 270 980,00 Euros
Numéro d'identification Européen - EUID	FR7803.339946469
Adresse du siège	13 Route de la Minière 78000 Versailles
Durée de la personne morale	Jusqu'au 05/02/2086
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	GUILLET Dominique
Date et lieu de naissance	Le 20/11/1960 à Feurs (42)
Nationalité	Française
Domicile personnel	13 Route de la Minière 78034 Versailles Cedex

Directeur général délégué

Nom, prénoms	REYNES Philippe
Date et lieu de naissance	Le 31/08/1969 à Nîmes (30)
Nationalité	Française
Domicile personnel	13 Route de la Minière 78034 Versailles Cedex

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	63 Rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine
Immatriculation au RCS, numéro	672 006 483 RCS Nanterre

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	13 Route de la Minière Satory 78000 Versailles
Activité(s) exercée(s)	L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, Immobilieres ou financières.
Date de commencement d'activité	05/02/1987
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Rodez
R.C.S. Bourges
R.C.S. Blois

Greffe du Tribunal des Activités Économiques de Versailles
1 PL ANDRE MIGNOT
RP 1125
78011 VERSAILLES CEDEX

N° de gestion 1990B03196

R.C.S. Tarbes

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention du 20/12/2006*	Société ayant participé à l'opération de scission : dénomination GIAT INDUSTRIES SA 13 RTE DE LA MINIERE 78000 VERSAILLES RCS 352 751 143 / ET LA STE MANURHIN DEFENSE Forme juridique SA Siège social 13 RTE DE LA MINIERE 78000 VERSAILLES Rcs VERSAILLES 344 504 543

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT